



**INSCRIPTIONS / ADMISSIONS RENTRÉE 2024**  
**École maternelle / École élémentaire**

Madame, Monsieur,

**ÉTAPE ①** : À la rentrée 2024, si votre (vos) enfant(s) est (sont) admissible(s) :

- et/ou
- à l'école maternelle **(petite section, année civile de naissance 2021)** ;  
⚠ OBLIGATION INSTRUCTION DEPUIS LA RENTRÉE 2019
  - à l'école élémentaire **(cours préparatoire, année civile de naissance 2018)**,

**Merci de vous présenter à la mairie de BREUIL-LE-SEC, munis du livret de famille pour faire valoir une inscription auprès de Monsieur le maire dès que possible.**

**Rappel** : un enfant scolarisé en grande section de maternelle admissible à la rentrée au cours préparatoire en élémentaire doit être réinscrit - ⚠ changement d'établissement : le groupe scolaire n'étant pas une école primaire.

**ÉTAPE ②** : **Une fois inscrits en mairie**, les enfants pourront être **admis** dans leurs écoles respectives.

**À compter du 6 avril 2024**, le directeur des écoles maternelle et élémentaire procédera à l'admission des enfants sur présentation de la fiche d'inscription délivrée et paraphée par Monsieur le maire, du livret de famille - d'une copie de la décision du tribunal le cas échéant - et du carnet de santé.

➔ Le directeur de l'école maternelle et de l'école élémentaire met en ligne un agenda en ligne pour prendre un rendez-vous afin de fluidifier les admissions et s'organiser.

**PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE**

<https://forms.gle/wHNJdiJBWhbLxEuG8>



*Notez le rendez-vous sur votre agenda.*

*Il n'y aura pas de rappel automatique.*



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre :

- l'école **maternelle** au 03 44 68 01 12 ;

- l'école **élémentaire** au 03 44 50 34 85.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de notre considération.

Fait à BREUIL-LE-SEC, le 30 janvier 2024

Le directeur,

S. CHATRIEUX

Destinataires :

- les familles des enfants concernés ;
- Monsieur le maire de la commune de BREUIL-LE-SEC (Oise) ;
- voie d'affichage.